



POUR QUE LA CONFIANCE RÈGNE

LE 30 MARS, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES PARENTS !

Sur de nombreux points, le projet de loi
« Pour une école de la confiance »
ne répond pas aux exigences de la FCPE.
Mobilisons-nous pour que le texte qui sera
adopté définitivement par l'Assemblée
nationale défende véritablement l'intérêt
de nos enfants.

